

Bilan d'activités











Les chiffres-clés 2023

Le Syndicat mixte a réalisé les nombreux travaux présentés dans ce document. Voici quelques chiffres-clés :

Travail de la Régie

24 006 heures d'ouvriers forestiers,18 092 heures de chantiers,6 094 heures de tronçonneuses et débroussailleuses,3 485 heures d'engins.

Travaux forestiers de DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies)

323 ha débroussaillés le long des pistes DFCI,

44 km de pistes DFCI réfectionnées,

2 impluviums créés,

219 interventions d'entretien ou de réparation sur les infrastructures DFCI ...

Travaux liés aux OLD (obligations légales de débroussailler)

72 ha débroussaillés le long des routes départementales,

27 ha débroussaillés le long des chemins communaux ou d'autres parcelles communales.

PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée)

93 km de sentiers de randonnée débroussaillés et entretenus,

625 km d'entretien de balisage de sentiers,

1561 panneaux contrôlés, nécessitant 32 rescellements, 39 poses de panneaux et 259 réparations.

Information des propriétaires et des élus

2632 courriers envoyés aux propriétaires tous travaux confondus.

507 propriétaires informés de leurs OLD : réalisation d'un nouveau porter à connaissance dans 1 commune, soit 80 propriétaires ; poursuite du porter à connaissance (PAC) dans 3 communes soit 427 propriétaires,

6 réunions publiques dans 5 communes,

Suivi de 9 communes ayant commencé l'opération les années précédentes et conseils dans 34 communes.

Communication

3061 visiteurs sur le site Internet,

3^{ème} édition du guide du débroussaillement distribué à 1200 personnes,

Distribution du dépliant de présentation du Syndicat mixte forestier : 1470 exemplaires.

Photo de couverture : Le nouveau CHAPTRACK 282

Sommaire

P. 3	Les c	hiffres-clés 2023
P. 4	Som	naire
P. 5	Bilan	2023
P. 5	1.	Les Travaux de DFCI
		1.1 Travaux sur les coupures de combustible
		1.1.1 Par la régie : Programme du conseil départemental de Vaucluse /
		Autres programmes
P. 7		1.1.2 Par les entreprises : Débroussaillement des grandes coupures et des BDS
P. 8		1.2 Travaux d'infrastructures
		1.2.1 Par la régie : Signalisation/Barriérage/Entretien ponctuel des pistes DFCI/ Entretien ponctuel des citernes DFCI
P. 11		1.2.2 Par les entreprises : Réfection des pistes/Impluviums
D 12		
P. 13	2.	Le débroussaillement réglementaire aux abords des voies ouvertes à la circulation et
P. 14		des linéaires 2.1 OLD des routes départementales : Création/Entretien
P. 16		2.2 OLD des chemins communaux
1.10		2.2 GED des chemins communicati
P. 17	3.	Autres travaux
		Débroussaillement pour les communes/ Via Rhôna
P. 17	4.	Entretien du réseau de sentiers de randonnée
		4.1 Entretien des sentiers
		4.2 Balisage
p. 18		4.3 Signalisation
P. 18	5.	Etudes
		5.1 Démarche de maîtrise foncière : enquête publique sur le massif des dentelles de
		Montmirail
	_	5.2
P. 18	6.	Opération de porter à connaissance sur les OLD
		Bilan de l'opération/Actions dans les communes/demande de renseignements
P. 21	7.	Formation
		Participation et intervention à la formation des élus (COFOR)/ Lycée forestier
P. 21	8.	Communication
		Panneau d'accès en forêt/Site Internet/ Guide du débroussaillement/ Dépliant/
		Séminaire Rédurisk
P. 23	Zoom	sur les chantiers du nouveau Chaptrack
P. 24		sur le chantier de la RD 30
P. 25	Δηηρν	e 1 : Composition du Bureau du Syndicat mixte forestier
P. 26		e 2 : L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier
P. 27		e 3 : les communes adhérentes au Syndicat mixte forestier
- 4/		

Bilan 2023

1 LES TRAVAUX DE DFCI

Les travaux préventifs de Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) ont pour objectif de diminuer la combustibilité des milieux forestiers, de favoriser l'accès des secours et de sécuriser des zones stratégiques.

L'ensemble de ces travaux (bandes débroussaillées de sécurité, grandes coupures, aménagements de pistes, installation de citernes, etc...) s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI) 2015-2024 pour le département de Vaucluse, validé par l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2015.

Dans le Vaucluse, le Syndicat mixte demeure un acteur principal dans la réalisation de ce programme départemental, comme le montrent les résultats annuels ci-dessous.

1.1 Travaux sur les coupures de combustible

Plusieurs types de travaux ont été distingués :

- Les travaux « d'ouverture », réalisés sur des sections vierges de tout débroussaillement,
- Les travaux « d'entretien », qui concernent les parties déjà ouvertes et aux normes, dont le phytovolume arbustif dépasse le seuil de 2 500 m³/ha,
- Les travaux de « mise aux normes », réalisés sur des portions anciennement ouvertes, mais dont la largeur est insuffisante ou la densité des arbres reste excessive.

Ces travaux sont réalisés en régie ou confiés par marchés à des entreprises, selon le type de financement dont ils bénéficient, avec la répartition suivante :

1.1.1 Réalisation par la régie

→ Programme du Conseil départemental de Vaucluse

La convention cadre entre le Département et le Syndicat a permis de financer un programme de travaux concernant les bandes de sécurité (BDS) le long de plusieurs pistes dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Petit et du Grand Luberon, ainsi que deux grandes coupures dans le massif du Grand Luberon, soit 88,89 ha. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2024.

Communes	Ouvrage	Surface (ha)
La Roque-sur-Pernes	MV 51 : Piste de la Soulonne	8,15
La Roque-sur-Pernes, Isle-sur-la-	MV510 : Piste des Romans	1,81
Sorgue		
Villars	MV 32 : ZSL d'Auribeau	10,26
Lauris	PL 230 : Piste de Vallauris	5,4
Cabrières d'Aigues	GL 10 : Piste des Méritants (grande coupure)	30,44
Cabrières d'Aigues	GL 10 : piste des Méritants (accès BDS ouest)	10
Vitrolles-en -Luberon	GL 12 : Piste des Ouvières	5,07
Vitrolles-en-Luberon	GL 13 : Piste des Grands Collets	9,38
Vitrolles-en-Luberon	GL 13 : Piste des Grands Collets (coupure	8,38
	surfacique)	
	Total :	88,89 ha





Cabrières d'Aigues : GL 10, la grande coupure de la piste des Méritants



La Roque-sur-pernes : MV 51, piste de la Soulonne

→ Autres programmes DFCI

Deux débroussaillements ont été réalisés pour entretenir **6,38 ha** de végétation :

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Surface (ha)
Puyméras	DM 430 : Piste du Grand Devès	Entretien	4,78
Sorgues	Piste de Fatou (chemin des Pompes)	Entretien	1,6
		Total :	6,38 ha

1.1.2 Réalisation par les entreprises

→ <u>Débroussaillement des grandes coupures et des BDS</u>

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCI. Les travaux qui ont pu en bénéficier sont des travaux de débroussaillement mécanique et manuel sur les bandes débroussaillées de sécurité et sur les grandes coupures surfaciques prévues au PDPFCI.

En 2023, dans le cadre du marché confié aux entreprises, 228,38 ha ont été réalisés.

Commune	Ouvrage	Surface (ha)
Villelaure	BD 40 : Piste de L'Hubac	21,21
Bollène	BU 202 : Piste de Node	3,34
Bollène	BU 23 : Piste du Grand Serre de l'Etang	5,18
Mondragon	BU 23 : Piste du Grand Serre de l'Etang	1,86
Bollène	BU 24 : Piste du Ravin du Mortier	2,11
Bollène	BU 240 : Piste des Massanes	1,15
Mondragon	BU 240 : Piste des Massanes	2,48
Uchaux	BU 31 : Piste du Castellas	11,34
Cabrières-d'Avignon	MV 10 : Piste de la Pourraque	3,67
Lagnes	MV 10 : Piste de la Pourraque	40,04
Lagnes	MV 100 : Piste de la tête du soldat	1,90
Le Beaucet	MV 14 : Piste du Rocher des 3 Luisants	2,41
Saumane	MV 14 : Coupure des Plaines (limite du Beaucet)	6,81
Saumane	MV 14 : Coupure des Plaines (partie ouest)	8,26
Saumane	MV 14 : Piste du Rocher des 3 Luisants	0,88
La-Roque-sur-Pernes	MV 15 : Piste des Grands Puymians	10,55
Le Beaucet	MV 15 : Piste des Grands Puymians	4,90
Murs	MV 23 : Piste de la Débroussède	11,59
Lioux	MV 24 : Piste du Bois de la Bourrade	12,11
Murs	MV 24 : Piste du Bois de Bourrade	1,46
Murs	MV 250 : Piste de Vaumale	3,69
Saint-Saturnin-lès-Apt	MV 310 : Piste de Vévouil	7,51
Rustrel	MV 330 : Piste de la Buissoniere	4,40
Cheval-Blanc	PL 20 : Piste de Valloncourt (modifié)	35,60
Malaucène	VX 102 : Piste du Rissas	2,82
Blauvac	VX 20 : Piste du Grand Défens	2,83
Blauvac	VX 20 : Z.S.L.	13,94
Villes-sur-Auzon	VX 20 : Piste du Grand Défens	4,34
	Total :	228,38 ha



Murs : MV250, piste de Vaumale



Lagnes : MV 10, piste de la Pourraque



Cheval-Blanc : PL20, grande coupure de Valloncourt

1.2 Travaux d'infrastructures

1.2.1 Réalisation par la régie

→ <u>Signalisation</u>

En 2023, le Syndicat a réalisé **51 interventions** concernant des **travaux d'entretien et de réfection de la signalisation des pistes DFCI**, comprenant des rescellements, des remplacements de panneaux dégradés et la pose de nouveaux panneaux....

Ces interventions ont eu lieu à : Ansouis, Auribeau, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Blauvac, Cadenet, Cheval-Blanc, Crillon-le -Brave, Faucon, Fontaine-de-Vaucluse, Gigondas, La Bastide-des-Jourdans, La Roque-sur-Pernes, Lacoste, Lauris, Le Barroux, Mirabeau, Monieux, Mornas, Murs, Peypin d'Aigues, Piolenc, Puyméras, Rustrel, Saint Saturnin-les-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Séguret, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Uchaux, Velleron, Villelaure et Vitrolles-en-Luberon.

→ Barriérage

Cette année, **14 points d'entretien du barriérage** ont été réalisés. Il s'agit de réparations, de remplacement de fermeture, du repositionnement de poteau récepteur, ou encore de l'obturation du contournement de la barrière. A noter la pose d'une barrière sur la piste MV 27.

Ces travaux ont été effectués dans les communes suivantes : Bollène, Gigondas, L'Isle-sur-la-Sorgue, Murs, Piolenc, Saumane-de-Vaucluse, Sérignan-du-Comtat, Uchaux, Velleron. Ces communes ont bénéficié de 1 à 3 interventions.

→ Entretien ponctuel des pistes DFCI

En complément des travaux de réfection des pistes, divers **travaux d'entretien** ont été réalisés en régie : entretien des revers d'eau, entretien de fossés, élagages, broyage de chablis sur la piste, travaux préparatoires à la réfection ...

En 2023, **12 pistes DFCI ont été traitées** sur les communes suivantes : Bédoin, Blauvac, Bollène, Gignac, Gigondas, Lagnes, L'Isle-sur-la-Sorgue, Piolenc et Saumane-de-Vaucluse.







Entretien des infrastructures : renouvellement de panneau, installation de barrière, curage de fossé...

→ Entretien ponctuel des citernes DFCI

Cette année les travaux ont concerné **122 citernes**. Il s'agit principalement de débroussaillage des abords, graissage, peinture, traitement antirouille, curage, sécurisation ...

Commune(s)	N° de citernes
Ansouis	58, 59
Aurel	209
Beaumont-du-Ventoux	227,225, 226
Bédoin	212,213,214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 257
Blauvac	258, 137, 284
Bollène	255, 254
Buisson	254, 243

Commune(s)	N° de citernes
Malaucène	228, 229
Méthamis	119, 136, 135
Mondragon	268, 253, 252, 263, 256
Monieux	274, 273
Mormoiron	204, 205
Mornas	248
Murs	120, 141, 153, 158, 118

Cabrières d'Aigues	88
Cairanne	246
Caromb	277
Crestet	235, 235
Crillon-le-Brave	224
Faucon	242
Flassan	207, 206
Gargas	101
Gigondas	232, 233
Gordes	124, 152
Grambois	12, 13
La Bastide-des-Jourdans	15
La Roque-Alric	276
La Roque-sur-Pernes	154, 128
Le Barroux	280, 230, 231
Lioux	116 , 147, 146
L'Isle-sur-la-Sorgue	138, 162

Piolenc	247, 281
Puyméras	285
Rasteau	245, 244
Saint Marcellin-les-V.	269, 270
Saint Romain-en Viennois	284
Saint Saturnin-les- Apt	110
Sault	208
Saumane-de-Vaucluse	139, 160, 163, 129, 159, 123
Séguret	262, 241, 239, 236, 238, 239, 240
Sérignan-du-Comtat	278, 279
Uchaux	251, 249, 250
Vaison-la-Romaine	237, 283, 261
Valréas	266
Vénasque	127, 165, 125, 126
Villelaure	18
Villes-sur-Auzon	282, 202, 203

Cette année la convention cadre du Département a pris en compte le **débroussaillement autour de 20 citernes** sur leur périmètre de 50 mètres.

Les communes concernées sont : Saumane-de-Vaucluse (citernes n°129, 139, 163), La Roque-sur-Pernes (citerne n°138), Fontaine-de-Vaucluse (citerne n°142), Mondragon (citernes n°252, 263, 268, 253), Uchaux (citerne n° 251), Rasteau (citernes n°244, 245), Séguret (citernes n°236, 239, 240), Le Barroux (citernes n°280, 231) et Bollène (citerne n°255)





Entretien de citernes à L'Isle-sur-la Sorgue et à Beaumont-du Ventoux





Débroussaillement autour des citernes à Bollène et Mondragon

1.2.2 Réalisation par les entreprises

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCI. Les travaux d'infrastructures qui ont pu en bénéficier sont des **travaux d'entretien**, de **réfection et de mise aux normes des pistes DFCI**, ainsi que la création de deux impluviums.

→ Réfection de pistes

Il s'agit du concassage des parties rocheuses, du reprofilage, du nivellement et du compactage de la chaussée. Ces travaux ont été confiés par un marché de 3 lots à 2 entreprises.

Le programme 2023 a permis de réaliser **44 692 mètres linéaires** : 20 521 ml en travaux de réfection et 24 171 ml en maintien en état opérationnel des pistes. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2024.

60	0	Type de	Longueur
Commune Ouvrage		travaux	en ml
La Tour-d'Aigues	BD 200 : Piste des Palissades	Réfection	2414
Mirabeau	BD 200 : Piste des Palissades	Réfection	1319
Mirabeau	BD 21 : Piste des 4 Tours	Réfection	3565
Mirabeau	BD 25 : Piste de la Garcine	Réfection	747
Bollène	BU 202 : Piste de Node	Entretien	935
Bollène	BU 24 : Piste du ravin du Mortier	Entretien	732
Bollène	BU 240 : Piste des Massanes	Entretien	346
Mondragon	BU 240 : Piste des Massanes	Entretien	777
Sérignan-du-Comtat	BU 30 : Piste du Bois de la Montagne	Entretien	2163
Uchaux	BU 30 : Piste du Bois de la Montagne	Entretien	829
Sérignan-du-Comtat	BU 30 : Piste du Bois de la Montagne (partie limitrophe d'Uchaux)	Entretien	829
Séguret	DM 100 : Piste du Grand Alizier	Réfection	761
Vaison-la-Romaine	DM 100 : Piste du Grand Alizier	Réfection	1514
Vaison-la-Romaine	DM 12 : Piste de Barbanot	Réfection	2866
Beaumes-de-Venise	DM 30 : Piste du Grand Montmirail	Entretien	335
Gigondas	DM 30 : Piste du Grand Montmirail	Entretien	7254
Sivergues	GL 320 : Piste de la Bastide	Réfection	4041
Le Beaucet	MV 14 : Piste du Rocher des 3 Luisants	Entretien	2416
Saumane	MV 14 : Piste du Rocher des 3 Luisants	Entretien	1128
Fontaine-de-Vaucluse	MV 17 : Piste de Valescure	Entretien	774
Saumane-de-Vaucluse	MV 17 : Piste de Valescure	Entretien	1146
Velleron	MV52b : Piste de la Falèche	Réfection	431
Cheval-Blanc	PL 201 : Piste de la Campanette	Réfection	808,00
Cheval-Blanc	PL 23 : Piste de la Roquette	Réfection	2055
Cheval-Blanc	PL 25 : Piste de Rioufret	Entretien	1149

		Total	44 692 ml
Villes-sur-Auzon	VX 21 : Piste du Différent	Entretien	857
Mormoiron	VX 21 : Piste du Différent	Entretien	1851
Flassan	VX 21 : Piste du Différent	Entretien	650





⇨





Réfection de la piste PL 25 à Cheval-Blanc : avant/après



Engins sur la piste BD 21 à Mirabeau

→ Impluviums

Inclus dans le marché Infrastructures, 2 impluviums ont été créés aux Taillades, sur la PL 30, piste de Pié Cau.

Rappel : L'impluvium est le collecteur d'eau de la citerne, dont la surface est calculée de façon à remplir le volume de la citerne selon la quantité estimée de pluie annuelle.



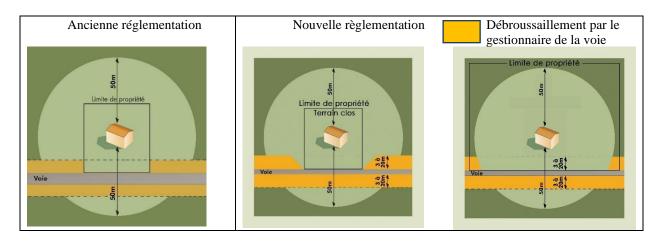


Les Taillades : nouveaux Impluviums sur les citernes 77 et 78 de la PL 30

2 <u>LE DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE AUX ABORDS DES</u> VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION ET DES LINEAIRES

Le Code forestier impose des travaux de débroussaillement préventifs le long des ouvrages linéaires à risque et notamment les voies ouvertes à la circulation publique (Art L. 134-10).

L'arrêté préfectoral 2013056-0008 du 25 février 2013 définit les travaux à effectuer. Cependant la nouvelle loi du 10 juillet 2023 visant à visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie a modifié les règles du débroussaillement lors de superpositions liées à une infrastructure, applicable depuis le 1^{er} octobre 2023. Les travaux n'incombent plus en totalité au gestionnaire de la voie mais sont partagés avec le propriétaire de la construction dans les parties les plus proches des limites de parcelles de la construction et de la voie.



Le Syndicat mixte exécute ces travaux pour le compte du Département et des communes.

2.1 OLD des routes départementales

Il s'agit de débroussailler sur une largeur de 7 à 20 mètres de chaque côté des voies départementales situées dans les zones soumises aux obligations légales de débroussaillement (OLD).

Compte tenu de la préparation de ces chantiers (et notamment de leurs études foncières), les programmes annuels validés par le Département peuvent se poursuivre sur plusieurs années. En tout, **71,94 ha** ont été débroussaillés le long des routes départementales en 2023.

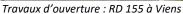
→ Création de bandes débroussaillées

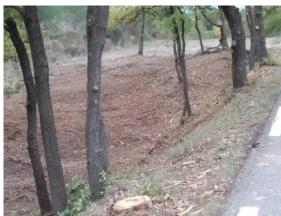
Cette année, les travaux ont concerné **44,86 hectares** de création de bandes débroussaillées, réalisées le long des routes départementales suivantes. Ces travaux sont dits « d'ouverture » car il s'agit du premier débroussaillement réalisé sur ces zones.

Itinéraire	Route	Surface (Ha)
Viens	RD 155	7,60
Rustrel - Gignac - Saint-Christol	RD 30	16,39
Cadenet - Lourmarin	RD 943	2,82
Isle-sur-la-Sorgue - Velleron	RD 938	5
Roussillon	RD 2 Clavaillan - Les Yves	5,76
Sault	RD 943 Saint-Jean - La Maguette	4,71
Vénasque - Mazan	RD 4	2,58
	Tota	II: 44, 86 ha

A noter : le débroussaillement de trois autres RD pour 17,08 ha reste à achever au printemps 2024.







RD 2 à Roussillon



RD 30 (Rustrel-Gignac-Saint Christol)

→ Entretien de bandes débroussaillées

En 2023, les travaux ont concerné 27,08 hectares d'entretien de bandes débroussaillées, réalisés le long des routes départementales suivantes :

Itinéraire	Route	Surface (Ha)
Ansouis - Villelaure	RD 37	3,40
Cavaillon	RD 938	1,83
Saumane-de-Vaucluse	RD 175	2,97
Uchaux	RD 172	3,07
Villes-sur-Auzon - Blauvac	RD 942 - La Lauze	15,81
	Total :	27,08 ha

A noter : le débroussaillement de neuf autres RD pour **85,34 ha** reste à achever avant l'été 2024.



RD 942 à Villessur-Auzon / Blauvac (LaLauze)



RD 37 à Ansouis

2.2 OLD des chemins communaux

Le débroussaillement des chemins communaux ouverts à la circulation publique est d'une largeur de 3 à 10 mètres de chaque côté de la voie selon le classement du massif forestier traversé.

En 2023, les programmes de travaux confiés par les communes comprennent **27,39 hectares** à débroussailler le long des chemins communaux.

Cette année encore, le débroussaillement de plusieurs chemins a été confié à l'association d'insertion Le Champ des Possibles : **5,33 ha.**

Communes	Localisation	Surface (ha)
Cheval-Blanc	Chemin de la Combe, Chemin de Valloncourt, Chemin de Saint-	4,91
	François, Chemin de la Campanette	
Bollène	Chemin de Derboux, Chemin de la Garenne, Rue Honoré Daumier,	10,26
	Chemin rural n°20, Chemin d'Aigremon, Montée du Barry, Village	
	Troglodyte du Barry	
Bédoin	Chemin du Piémont, Chemin des Clops, Chemin de la Dayanne,	2,90
	Chemin des Gargorys	
Programme de	-Isle-sur-la-Sorgue : Route de la Roque, Chemin de la Balandrane,	8,48
la CCPSMV:	Chemin des Fustières, Chemin de Gypières, Chemin de la Pluvinade	
	-Fontaine-de-Vaucluse : Route de Gordes, Rue J. Moulin, Chemin de	
	Saint Nicolas	
	-Saumane-de-Vaucluse: Chemins des Croux, de Beauclos, du	
	Cimetière et de Bellegarde	
Méthamis	Chemin des Indochinois	0,84
	Total	27,39 ha



Chemin Saint François à Cheval-Blanc



Chemin des Clops à Bédoin



Chemin de la montée du Barry à Bollène

3 AUTRES TRAVAUX

D'autres travaux sont réalisés à la demande des communes ou d'autres collectivités :

- → Débroussaillement pour les communes :
- Sainte Cécile-les-Vignes : débroussaillement de deux parcelles communales en friche
- Sault : débroussaillement autour du camping
 - → Travaux OLD sur la Via Rhôna: sur les communes de Mornas, Piolenc et Caderousse: 3,6 km

4 ENTRETIEN DU RESEAU DE SENTIERS DE RANDONNEE

Dans le cadre du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), le Syndicat mixte s'est vu confier par le Département la mission de réaliser les travaux d'entretien annuel du réseau de sentiers. Deux agents, l'un dans l'équipe Nord et l'autre dans l'équipe Sud, sont affectés en priorité à ce programme.

4.1 Entretien des sentiers

Ces travaux sont réalisés afin que la végétation ne gêne pas le passage sur le sentier, et que l'on puisse y circuler en sécurité. Cette année nous avons entretenu **91,75 km de sentiers** (petit débroussaillage, épierrage) et fait **1,38 km de création/réouverture** de sentier. En passant sur les communes de : Aurel, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Bollène, Caseneuve, Lafare, Le Barroux, le Beaucet, Mormoiron, Oppède, Robion, Saint Didier, Saint Roman-de-Malegarde, Uchaux et Villes-su-Auzon.

4.2 Balisage des sentiers

Il s'agit de faire ou d'entretenir le balisage sur les itinéraires de petite randonnée (PR). Ces travaux de peinture sont réalisés tous les 3 ans en suivant la norme édictée par la Fédération Française de Randonnée.

619,15 km ont fait l'objet d'un **entretien** cette année et **5,83 km** de sentiers ont été nouvellement balisés en petite randonnée, suite au déclassement des chemins de grande randonnée (GR) et chemins de grande randonnée de pays (GRP).



Les communes concernées sont : Ansouis, Apt, Aubignan, Aurel, Beaumes-de-Venise, Beaumont-de-Pertuis, Bédoin, Blauvac, Carpentras, Caseneuve, Castellet, Cheval-Blanc, Crillon-le-Brave, Gignac, Gigondas, La Roque-Alric, Lacoste, Lafare, Le Barroux, Le Beaucet, Loriol-du-Comtat, Lourmarin, Malemort-du-Comtat, Mazan, Mormoiron, Murs, Peypin-d'Aigues, Rustrel, Sablet, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Saturnin-les-Apt, Séguret, Suzette, Vacqueyras, Vaison-la-Romaine, Vaugines, Viens et Vitrolles-en-Luberon.

Auribeau, Castelet, Saint Saturnin-les-Apt et Viens pour la création de balisage.

4.3 Signalisation



L'entretien de la signalisation est basé sur le principe d'une visite exhaustive des carrefours chaque année à l'automne. Cette visite permet de relever tous les défauts afin de planifier les travaux pour l'année suivante. Cette année, la visite de contrôle de la signalisation **des 1561 panneaux** a bien eu lieu.

Les travaux réalisés en 2023, suite à la visite des carrefours faite en 2022 et selon les indications du service environnement du Département, ont concerné 32 rescellements de poteaux, 259 petites réparations et 39 poses de carrefours complet.

5 ETUDES

5.1 Démarche de maîtrise foncière : enquête publique

Les infrastructures de défense de la forêt contre les incendies comme les pistes sont souvent situées sur des propriétés privées. Afin de maintenir la continuité dans le temps de ce type de voies, l'article L134-2 du Code forestier prévoit la mise en place de servitudes de passage et d'aménagement au profit de l'Etat, d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités territoriales. Dans le Vaucluse, après enquête publique, les arrêtés préfectoraux établissant ces servitudes sont pris en faveur du Syndicat.

La mise en servitude des pistes du Massif des Dentelles de Montmirail, initialement prévue en 2020, a été programmée à l'automne 2022. L'enquête publique de servitude a eu lieu du 13 février 2023 au 15 mars 2023, sur les communes de Beaumes-de-Venise, Faucon, Gigondas, Crestet, Malaucène, Puymeras, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Séguret, Suzette et Vaison-la-Romaine.

Les ouvrages concernés sont les pistes DFCI suivantes : DM 10, DM 11, DM 12, DM 13, DM 20, DM 30, DM 100, DM 110, DM 200, DM 410, DM 411, DM 420, DM 422, DM 430 et DM 431.

Cette enquête a été relayée sur le site Internet du Syndicat mixte forestier



6 OPERATION DE PORTER A CONNAISSANCE SUR LES OLD

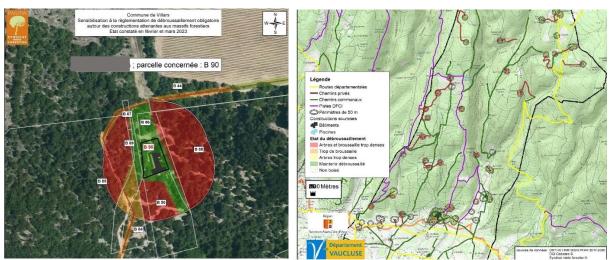
Mise en place en 2004, l'opération de « porter à connaissance » est basée sur un diagnostic cartographique, une réunion publique avec remise de cartes personnalisée aux propriétaires concernés et l'accompagnement de terrain (visites, conseils, ...). Elle a permis à ce jour d'aider **67 communes** à appliquer les obligations légales de débroussaillement (OLD) sur leur territoire et de sensibiliser plus de **15 000 propriétaires**.

L'accompagnement des communes fait l'objet d'un suivi durant deux à trois ans après le porter à connaissance comprenant évaluation, visites de conseils, informations complémentaires.

→ Bilan de l'opération en 2023

L'opération d'information sur la réglementation du débroussaillement autour des habitations s'est traduite en 2023 par :

- la réalisation d'un nouveau porter-à-connaissance dans la commune de Villars, soit 80 propriétaires,
- la poursuite de 3 porter-à-connaissance dans les communes de Crestet, Cadenet et de Sablet, soit 427 propriétaires,
- des tournées d'évaluation dans 2 communes : Viens et Venasque
- 6 réunions publiques d'information dans 5 communes,
- l'accompagnement des propriétaires dans 9 communes ayant commencé les années précédentes,
- le conseil auprès des propriétaires dans 34 communes.



Exemple de cartes à Villars

Actions dans les communes

Communes	Interventions en 2023
Villars	Relevés de terrain sur toute la commune, cartographie, réalisation de 80
	cartes personnalisées, réunion publique prévue début 2024.
Sablet	Réunion publique le 10 janvier 2023. 42 propriétaires concernés. 12
	visites de terrain au printemps.
Le Crestet	Evaluation : tournée de terrain en avril. 85 propriétaires concernés. 54 %
	des propriétaires ont fait des travaux, à poursuivre car souvent
	insuffisants.
Cadenet	Evaluation : tournée de terrain en automne. 300 propriétaires concernés.
	54 % des propriétaires ont fait des travaux, dont 36 % de manière
	satisfaisante.
Viens	Petite opération de 4 journées comprenant une réunion publique,
	l'évaluation des travaux OLD des propriétaires et un temps de
	sensibilisation au marché communal hebdomadaire.
Venasque	Tournée avec le nouveau garde champêtre et aide à la mise en place
	d'une stratégie communale pour les OLD

Jonquerettes	2 journées de terrain les 20 et 21 mars dans le quartier le plus à risque	
	pour rencontrer les propriétaires	
Mornas	Animation de 2 réunions publiques les 16 et 21 février	
Le Beaucet	Animation de la réunion publique du 22 février	
Grambois	Animation de la réunion publique du 10 mai	
Les Beaumettes	Animation de la réunion publique du 13 novembre	
Pernes -les-Fontaines,	Visitos nonetuallos	
Roussillon, Sérignan-du-		
Comtat, Grambois, Le	Visites ponctuelles.	
Barroux		
Caumont -sur-Durance,		
Mazan, Venasque,	Soution any polices municipales	
Mornas, Cheval-Blanc,	Soutien aux polices municipales	
Cadenet		













Visites de terrain à Jonquerettes et Cadenet, stand marché de Viens

→ <u>Demande de renseignements</u>

Par mail ou par téléphone, de nombreuses demandes de renseignements proviennent principalement des propriétaires soumis aux OLD, mais aussi des mairies, des polices municipales, des CCFF et de gestionnaires de camping. Elles concernent les OLD, l'emploi du feu, les problèmes entre propriétaires voisins.

Communes de provenance des appels : Blauvac, Bedarrides, Bedoin, Bollène, Cadenet, Carpentras, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc, Crestet, Gordes, Lafare, Lauris, Le Barroux, Le Beaucet, Le Thor, Mallemort-du-Comtat, Mazan, Ménerbes, Ménerbes, Méthamis, Mornas, Pernes-les-Fontaines, Piolenc, Roussillon, Rustrel, Saint Saturnin-lès-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Uchaux, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Viens, Villars.

Un compte-rendu spécifique au Porter à connaissance 2023 est disponible au Syndicat forestier.

7 FORMATION

→ Participation et intervention à la formation des élus en partenariat avec les communes forestières du Vaucluse

Le syndicat mixte a été sollicité par l'association des communes forestières pour participer à une formation des élus dans le Vaucluse. Sabine Le Falher a participé aux réunions de préparation de cette formation intitulée « faire face au risque feu de forêt », ainsi qu'à l'animation de l'après-midi avec les élus et les techniciens, qui a eu lieu Le jeudi 30 novembre à la mairie de Velleron. 25 participants ont échangé à partir des présentations de l'URCOFOR, La DDT, le SDIS et le SMDVF.



→ Lycée forestier la Ricarde : accueil sur site

Le 13 mars une classe de 22 élèves de seconde bac pro Nature Jardin Paysage Forêts du lycée agricole La Ricarde à L'Isle sur la Sorgue a visité un chantier du Syndicat Mixte Forestier : présentation du syndicat, ses objectifs et missions, son fonctionnement ; puis explications sur la préparation des chantiers et démonstration avec la pelle, observation du tracteur et échanges avec son chauffeur.



8 COMMUNICATION

→ Panneau d'accès en forêt



Cette année nous avons réalisé avec la communauté de communes des pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse des panneaux reprenant la règlementation de l'accès en forêt pendant l'été. 50 panneaux de 42 sur 60 cm ont été installés à l'entrée des massifs afin d'informer les promeneurs du risque d'incendie et des possibilités, ou non, d'aller en forêt.

Le Syndicat s'est chargé également de la pose de ces panneaux.

→ Site Internet

Le site Internet a permis cette année de relayer la campagne de diffusion de l'enquête publique concernant le massif des dentelles de Montmirail, avec la mise en ligne de tous les documents consultables et les liens utiles.

Il a relayé également la campagne nationale sur les OLD lancée au printemps 2023.





Les informations et actualités du Syndicat se sont traduites par :

- -12 actualités, 5 zooms d'information, 3 marchés publics mis en ligne,
- la mise à jour de la règlementation sur l'accès en forêt et les nouvelles cartes d'information (météo des forêts ; préfecture)

La fréquentation par **3061 visiteurs** est légèrement inférieure à l'année précédente.

5952 pages ont été vues. La consultation sur téléphone ou tablette est restée stable à **57** % cette année. Ce sont les pages sur l'emploi du feu qui ont encore été les plus consultées cette année, ainsi que celles sur le débroussaillement obligatoire puis l'accès en forêt.

Alors que c'était en été que le site était le plus consulté l'an dernier, c'est en mars et en mai qu'il y a eu des pics de consultation, sans doute lié aux campagnes de débroussaillement réalisées dès le début de l'année.

Quant à la messagerie, les contacts concernent par ordre d'importance : les demandes de stage, les recherches d'emploi, le fonctionnement du Syndicat, la réalisation des travaux forestiers, des informations sur les OLD et sur la forêt.

→ Guide du débroussaillement

Le guide du débroussaillement a pour but de donner une lecture claire et visuelle de la règlementation. Il est centré sur les aspects juridiques et techniques du débroussaillement.

Fin 2022, un troisième tirage à **2500 exemplaires** a été fait, sachant que de prochaines modifications étaient en préparation, concrétisées par la nouvelle loi du 10 juillet 2023. Ces modifications n'étant pas encore toutes opérationnelles, celles-ci sont indiquées dans une annexe évolutive jointe au guide. **1200 exemplaires** ont été distribués cette année.



→ Dépliant de présentation



Le document de présentation du Syndicat forestier est destiné au grand public afin de lui faire connaitre le Syndicat, ses missions, les modalités d'intervention et les différents types de travaux réalisés. Il est envoyé aux propriétaires notifiés des travaux forestiers du Syndicat (débroussaillement des bords de RD, des chemins communaux et bords de pistes DFCI), et distribué lors des différents contacts avec le public (chantiers, animations OLD, etc...).

1470 exemplaires ont été diffusés en 2023.

→ Intervention au séminaire REDURISK à Aix-en-Provence le 20 juin 2023

Le mardi 20 juin 2023, l'association Forêt méditerranéenne a présenté les premiers résultats de l'étude « REDURISK » : communiquer et agir pour prévenir le risque de feu de forêt en interface forêt-jardin-habitat. L'enjeu étant que les citoyens d'un territoire sensible s'approprient le savoir scientifique et développent une culture du risque feu de forêts. Parmi les partenaires se trouvent INRAE, l'Université d'Aix Marseille et l'Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication (IMSIC). Le Syndicat forestier a présenté son action de « porter à connaissance » sur les OLD, témoigné d'un travail réalisé sur la commune de Roussillon, dans le cadre de la table ronde de l'après-midi.



Zoom sur les chantiers du nouveau Chaptrack

Le tracteur Chaptrack 282 d'Eliatis est venu compléter le parc d'engins du Syndicat.

La puissance de ses 280 cv, la maniabilité de ses 4 roues directrices, confèrent au Chaptrack un rendement maximum en broyage forestier.

Sa cabine panoramique, climatisée, pressurisée et insonorisée apporte au conducteur un confort et une visibilité excellente.

Son centre de gravité très bas (50 cm) lui permet d'avoir une très bonne stabilité.

Les premiers chantiers réalisés :





BDS piste du Pas du Loup à Ville- sur-Auzon



Chemin communal des Crans à Bedoin



RD 4 Venasque / Mazan

Zoom sur le chantier de la RD 30

La route départementale RD 30 fait l'objet d'un débroussaillement d'envergure en ouverture, de 7 à 20 m de part et d'autre de la voie.

Ce chantier d'environ 16 ha se répartit sur les communes de Rustrel (2 km linéaires), Gignac (4 km) et Saint-Christol (1,7 km). Il fait partie des travaux réalisés en régie pour le compte du Département de Vaucluse selon des programmes annuels.

Durant toute la durée des travaux, la circulation sur la RD 30 est alternée : chaque passage est signalé aux chauffeurs des engins, afin d'assurer la sécurité des véhicules et de leurs passagers lors de la traversée du chantier...



Un des plans de chantier





Avant Après

Deux engins étaient présents : la araignée qui travaille au niveau des talus et des forts dévers, et le tracteur chaptrack qui s'occupe des parties plus larges et moins accidentées... Abatage et élagage de certains arbres sont réalisés en manuel juste avant le passage des engins pour que ceux-ci broient les branchages en même temps que la broussaille et les fourrés. Il s'est agi de broyer la strate arbustive intermédiaire de 0 à 2 mètres, de mettre à distance les houppiers qui doivent pas se toucher.







Annexe 1

Composition du bureau du Syndicat mixte forestier (27 mars 2024)

Collège Département (5 membres)

Présidente : Dominique SANTONI, conseillère départementale du canton d'Apt

1er Vice-président : Christian MOUNIER, conseiller départemental du canton de Cheval-Blanc

Vice-président : Max RASPAIL, conseiller départemental du canton de Pernes-les-Fontaines

Vice-présidente : Noëlle TRINQUIER, conseillère départementale du canton de Pertuis

Danielle BRUN, conseillère départementale du canton du PONTET

Collège Communes et Intercommunalités (16 membres)

Vice-président : Gilles BERNARD, 1er adjoint de Bédoin

Vice-président : Florian MOLLIEX, délégué de Robion

Bernard ALAMELLE, délégué de la Métropole Aix-Marseille-Provence, commune de Pertuis

Jérôme BLANC, délégué de Cabrières d'Aigues

Alain BUISSON, délégué de la Roque-sur-Pernes

Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de -Vaucluse

Michel COURTET, délégué d'Uchaux

Delphine CRESP, maire de Cabrières d'Avignon

Christiane DAVID MATHIEU, déléguée de la Communauté de communes du Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse, commune du Thor

Patrick DEVAUX, délégué de Bonnieux

Emilien DHAZE, délégué de Saint Martin-de-Castillon

Gilles DOCHE, délégué de Cavaillon

Jean-Pierre RANCHON, délégué de Sault

Gérard RASTELLO, délégué de La Tour d'Aigues

Christian SOLLIER, délégué de Pernes-les-Fontaines

Nicolas VALIENTE, délégué de l'Isle-sur-la-Sorgue



Annexe 2

L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier (Mai 2024)

<u>Directrice</u>: Sylvie BONVIN – 04 90 78 78 20 – 06 98 52 90 49

<u>Gestionnaire comptable</u>: Sylvia PICHON – 04 90 78 78 21

<u>Secrétaire comptable</u>: Brigitte JAEG – 04 90 78 90 91

Chargée de mission communication/OLD: Sabine LE FALHER 04 90 78 78 22 -06 26 16 26 73

Responsable des études : Olivier BRICAUD - 04 90 78 78 31 - 06 26 16 26 60

Responsable des services techniques : Kévin GALLMANN – 07 48 88 13 66

Assistant des études et travaux : Vincent DERREUMAUX - 04 90 78 78 26 - 06 26 16 26 70

Mécanicien : Christophe FLORIS – 06 26 16 26 74

Ouvriers forestiers de l'équipe nord (basée à Violès) :

Alain MARCELIN (chef d'équipe), Lionel SABATINI, Fabrice ALTADILL, Yannick ANDRE, Christian ESTRAYER, François GUIGUE, Dominique HEGO, Jérémy HOLZMANN, Jean-Baptiste MARCELIN, Joël MENICHINI, Guillaume VINCENT.

Ouvriers forestiers de l'équipe sud (basée à Cadenet) :

Philippe BRITY (chef d'équipe), Farouk CHERAGA, Frédéric IMBERT, David JOURDAN, Christian JURAMY, Didier MALAN, Joël NOCCIOLETTI, Marc NOUGAT, Andréa RICHARD, Quentin REY-DEMANEUF (apprenti).



Annexe 3

Les communes adhérentes du Syndicat mixte forestier

ANSOUIS LACOSTE APT **LAFARE AUBIGNAN** LAGARDE D'APT AUREL LAGARDE PAREOL **AVIGNON LAGNES BEAUMES DE VENISE** LAPALUD **BEAUMONT DE PERTUIS LAURIS BEAUMONT DU VENTOUX LE BARROUX BEDARRIDES LE BEAUCET BEDOIN** LE CRESTET **BLAUVAC LE PONTET** BOLLENE LE THOR (CCPSMV) **BONNIEUX** LES BEAUMETTES **LES TAILLADES BRANTES**

BUISSON LIOUX **LORIOL DU COMTAT BUOUX CABRIERES D'AIGUES** LOURMARIN **CABRIERES D'AVIGNON** MALAUCENE MALEMORT DU COMTAT CADENET

CADEROUSSE MAUBEC CAIRANNE MAZAN **MENERBES CAMARET SUR AIGUES CAROMB MERINDOL CARPENTRAS METHAMIS CASENEUVE** MIRABEAU CASTELLET MODENE **CAUMONT SUR DURANCE** MONDRAGON MONIEUX

CAVAILLON **CHATEAUNEUF DE GADAGNE (CCPSMV)** MONTEUX

CHATEAUNEUF DU PAPE MORIERES LES AVIGNON CHEVAL BLANC MORMOIRON

CRILLON LE BRAVE MORNAS CUCURON MURS ENTRAIGUES OPPEDE ENTRECHAUX ORANGE

FAUCON PERNES LES FONTAINES PERTUIS (Métropole AMP) **FLASSAN**

FONTAINE DE VAUCLUSE (CCPSMV) PEYPIN D'AIGUES

GARGAS PIOLENC

GIGNAC PUGET SUR DURANCE

GIGONDAS PUYMERAS GORDES PUYVERT GOULT RASTFAU GRAMBOIS **RICHERENCHES GRILLON ROBION** ISLE SUR LA SORGUE (CCPSMV) **ROUSSILLON JONQUERETTES** RUSTREL **JONQUIERES SABLET JOUCAS SAIGNON**

LA BASTIDE DES JOURDANS SAINT CHRISTOL D'ALBION

LA BASTIDONNE SAINT DIDIFR

LA MOTTE DU RHONE SAINT-HIPPOLYTE LE GRAVEYRON LA ROQUE ALRIC SAINT LEGER DU VENTOUX LA ROQUE SUR PERNES SAINT MARCELLIN LES VAISON LA TOUR D'AIGUES SAINT MARTIN DE CASTILLON

SAINT MARTIN DE LA BRASQUE SAINT PIERRE DE VASSOLS SAINT ROMAIN EN VIENNOIS SAINT ROMAN DE MALEGARDE SAINT SATURNIN LES APT SAINT SATURNIN LES AVIGNON

SAINT TRINIT

SAINTE CECILE LES VIGNES

SARRIANS SAULT

SAUMANE DE VAUCLUSE (CCPSMV)

SAVOILLANS SEGURET

SERIGNAN DU COMTAT

SORGUES SUZETTE **TRAVAILLAN UCHAUX VACQUEYRAS** VAISON LA ROMAINE

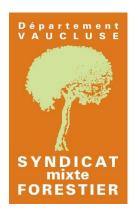
VALREAS **VAUGINES** VEDENE **VELLERON** VENASQUE VIENS **VILLARS** VILLEDIEU VILLELAURE **VILLES SUR AUZON**

VIOLES

VITROLLES EN LUBERON

A noter : les communes représentées au Syndicat par leur communauté de communes sont indiquées avec l'abréviation de celles-ci :

- Métropole AMP: Métropole Aix-Marseille-Provence
- CCPSMV : Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse



Syndicat mixte forestier 3511, route des Vignères 84250 Le Thor Tel: 04 90 78 90 91

Mail: <u>smdvf.84@wanadoo.fr</u> <u>www.syndicatmixteforestier.com</u>

Crédit Photos:

Sabine LE FALHER
Vincent DERREUMAUX
Olivier BRICAUD
Sylvie BONVIN
Kevin GALLMANN
Guillaume VINCENT
Philippe BRITY
Andréa RICHARD





